

**ENTITÉ DE PLANIFICATION
DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4
CENTRE SUD-OUEST**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

**ENTITÉ DE PLANIFICATION
DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4
CENTRE SUD-OUEST**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Dû au Réseau local d'intégration des services de santé	10
Annexe B - Projet PAFO	10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Entité de planification des services de santé en français # 4 Centre Sud-Ouest

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Entité de planification des services de santé en français # 4 Centre Sud-Ouest (l'organisme), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

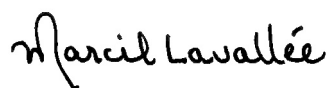
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 21 mai 2019

**ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4
CENTRE SUD-OUEST**

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

3

	2019	2018
PRODUITS		
Contribution du RLISS	654 064 \$	654 062 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	(2 592)	(2 214)
	651 472	651 848
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	5 333	6 501
Contribution du PAFO	36 200	4 500
	693 005	662 849
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	487 509	487 438
Consultants et honoraires professionnels	42 118	49 292
Loyer	36 173	31 697
Frais de déplacement	26 219	27 803
Télécommunications	14 927	11 767
Conférences et formation	10 470	8 772
Services informatiques	7 385	9 185
TVH non remboursable sur les charges	6 707	5 447
Frais de bureau	5 434	5 205
Fournitures de bureau	5 218	5 960
Publicité et promotion	5 009	4 967
Assurances	4 097	3 917
Intérêts et frais de service	206	398
Amortissement des immobilisations corporelles	5 333	6 501
	656 805	658 349
Projet PAFO (annexe B)	36 200	4 500
	693 005	662 849
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-
ACTIF NET AU DÉBUT	-	-
ACTIF NET À LA FIN	- \$	- \$

**ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4
CENTRE SUD-OUEST**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2019

4

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	75 980 \$	78 500 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	8 021	6 413
Frais payés d'avance	7 686	7 452
	91 687	92 365
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	12 659	15 400
	104 346 \$	107 765 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	37 183 \$	21 996 \$
Apports reportés (note 4)	54 504	70 369
	91 687	92 365
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	12 659	15 400
	104 346	107 765
ACTIF NET - non affecté	-	-
	104 346 \$	107 765 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



_____, administrateur



_____, administrateur

**ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4
CENTRE SUD-OUEST**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

5

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 333	6 501
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 333)	(6 501)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 592	2 214
	2 592	2 214
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Taxe de vente harmonisée à recevoir	(1 608)	1 883
Frais payés d'avance	(234)	(1 306)
Créditeurs et frais courus	15 187	(40 893)
Apports reportés	(15 865)	15 864
	(2 520)	(24 452)
	72	(22 238)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 592)	(2 214)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(2 520)	(24 452)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	78 500	102 952
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	75 980 \$	78 500 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4 CENTRE SUD-OUEST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

6

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Entité de planification des services de santé en français # 4 Centre Sud-Ouest est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario. L'organisme a comme objectif d'assurer à tous les francophones de la zone RLISS Centre, Centre-Est et Simcoe Nord Muskoka l'accès en français à toute la gamme de soins et de services de santé de qualité. L'Entité est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4 CENTRE SUD-OUEST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

7

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux annuels et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	40 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon les méthodes et les taux d'amortissement correspondant aux immobilisations.

**ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4
CENTRE SUD-OUEST**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

8

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2019	2018
Équipement de bureau	27 845 \$	22 033 \$	5 812 \$	7 265 \$
Équipement informatique	43 237	36 524	6 713	7 733
Améliorations locatives	14 467	14 333	134	402
	85 549 \$	72 890 \$	12 659 \$	15 400 \$

4. APPORTS REPORTÉS

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	70 369 \$	54 505 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	674 399	672 212
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(690 264)	(656 348)
Solde à la fin de l'exercice	54 504 \$	70 369 \$

Les apports reportés se détaillent comme suit :

	2019	2018
Contribution du RLISS	54 504 \$	54 519 \$
Contribution du PAFO	-	15 850
	54 504 \$	70 369 \$

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4 CENTRE SUD-OUEST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

9

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent des fonds reçus ou à recevoir pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début	15 400 \$	19 687 \$
Plus: apport reçu au cours de l'exercice	2 592	2 214
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	(5 333)	(6 501)
Solde à la fin	12 659 \$	15 400 \$

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 33 100 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2020	16 200 \$
2021	16 900 \$

7. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

**ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS # 4
CENTRE SUD-OUEST**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

10

2019

ANNEXE A - DÛ AU RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ

Allocation budgétaire 2017-2018 approuvée	654 064 \$
Déduire : Charges admissibles de l'exercice	(654 064)
Dû au RLISS	- \$

ANNEXE B - PROJET PAFO

Consultants et honoraires professionnels	14 278 \$
Salaires et avantages sociaux	7 567
Frais de déplacement	7 220
Publicité et promotion	4 208
Fournitures du bureau	2 693
Services informatiques	234
	36 200 \$